

1. Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ville de Villeneuve-Loubet			Numéro national d'identification : 210 601 613 000 16
Adresse postale: Hôtel de Ville - Place de la République			
Ville: Villeneuve-Loubet	Code NUTS: FR	Code postal: 06270	Pays: France
Point(s) de contact : Service commande publique			Téléphone: +33 4.92.02.60.31
Courriel: commande-publique@villeneuveloubet.fr			Fax:
Adresse internet Adresse principale: https://www.villeneuveloubet.fr/ Adresse du profil d'acheteur: https://www.marches-securises.fr			

I.3) Communication

☒ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: https://www.marches-securises.fr
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
☒ le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées
☒ par voie électronique via: https://www.marches-securises.fr
☒ au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Collectivité territoriale

2. Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Concession de service de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires	Numéro de référence : CONCESSION/01/2025
II.1.2) Codes CPV principaux : 45233290 - Installation de panneaux de signalisation 79993100 - Services de gestion d'installations	
II.1.3) Type de marché ☐ Travaux ☒ Services	
II.1.4) Description succincte : La consultation a pour objet de confier un contrat de Concession de service au sens de la troisième partie du code de la commande publique, pour la mise à disposition, l'exploitation, l'installation, l'entretien du mobilier urbain destiné à la micro signalisation publique et commerciale sur le territoire communal. La concession prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée de 06 ans sans renouvellement possible. Il est précisé que la Commune a décidé de recourir à une procédure ouverte. Ainsi, les candidats sont amenés à remettre dans le même temps les éléments relatifs à leur candidature et à leur offre.	
II.1.5) Valeur totale estimée Valeur hors TVA : 210 000 Monnaie : euros	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots ☐ oui ☒ non	

II.2) Description

II.2.1) Intitulé: Concession de service de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires		Lot n°:
II.2.2) Codes CPV principaux : 45233290 - Installation de panneaux de signalisation 79993100 - Services de gestion d'installations		
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: FRL03 Lieu principal d'exécution: Villeneuve Loubet		
II.2.4) Description des prestations: - La gestion du service et l'exploitation des installations ; - La prise en charge de l'affichage publicitaire et institutionnel ; - L'acquisition et la fourniture de l'ensemble des équipements ; - La pose des installations nécessaires au fonctionnement du service ; - L'exécution des travaux et la remise en état des trottoirs et des chaussées à l'identique ; - La perception des recettes commerciales et de toute recette annexe liée à l'exploitation du service concédé ; - Le nettoyage de l'ensemble du mobilier et le maintien en parfait état de fonctionnement des installations du service avec des produits biodégradables et non-polluants ; - Le renouvellement du matériel et des équipements qui viendraient à être détériorés ou défectueux ; - La gestion administrative et financière du service ; - La mise à disposition de l'ensemble des mobiliers (lattes et supports) ; - L'information régulière de la Collectivité sur la gestion du service.		
II.2.5) Critères d'attribution La concession est attribuée sur la base des des critères énoncés dans les documents du marché		
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA : 210 000 Monnaie : euros		
II.2.7) Durée de la concession Durée en mois : 72 mois (06 ans)		
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non Identification du projet :		
II.2.14) Informations complémentaires : Les variantes sont autorisées.		

3. Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

Pièce 1 : une lettre de candidature de type DC1 (ou tout équivalent incluant explicitement les déclarations sur l'honneur et autres informations dudit document), afin d'identifier le candidat (nom dénomination, adresse du siège, forme juridique).

Pièce 2 : une déclaration de candidat individuel ou de groupement de type DC2 (ou tout équivalent incluant explicitement et précisément les informations des sections C à F dudit document) ;

Pièce 3 : le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ;

Pièce 4 : un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce (extrait Kbis) ou de l'inscription au registre du tribunal d'instance. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises.

III.1.2) Capacité économique et financière

☒ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

Pièce 5 : un mémoire financier détaillé du candidat comprenant, a minima la composition du capital social, les moyens financiers, l'organisation interne de l'entreprise, les activités principales et accessoires, toute autre information jugée utile par le candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): NEANT

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

☒ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

Pièce 6 : une attestation d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la concession de service

Pièce 7 : un mémoire présentant ses références acquises, ses moyens matériels et humains ainsi que tout autre élément démontrant son aptitude à exécuter le présent contrat et à assurer la continuité du service.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail

4. Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ☒ oui ☐ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date : *Jeudi 08 janvier 2026* Heure locale : *11h00*

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

5. Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable ☐ oui ☒ non

VI.2) Informations complémentaires :

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, il convient de se rendre sur <https://www.marches-securises.fr> – Mot clé : Villeneuve Loubet

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel: Tribunal administratif de Nice		
Adresse postale: 18, avenue des Fleurs		
Ville: Nice	Code postal: 06000	Pays: France
Courriel: greffe.ta-nice@juradm.fr		Téléphone: (+33) 4 89 97 86 00
Adresse internet: http://www.nice.tribunal-administratif.fr		
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
Un référé précontractuel peut être formé contre la procédure de passation de ce contrat jusqu'à sa signature, dans les conditions prévues à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative.		
Un référé contractuel peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative.		
Un recours en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, conformément à l'arrêt rendu le 4 avril 2014 par le Conseil d'Etat (n°358994).		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours		
Nom officiel: Greffe du Tribunal Administratif de Nice		
Adresse postale: 18, avenue des Fleurs		
Ville: Nice	Code postal: 06000	Pays: France
Courriel: greffe.ta-nice@juradm.fr		Téléphone: (+33) 4 89 97 86 00
Adresse internet: http://www.nice.tribunal-administratif.fr		

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 06/11/2025